



Agrilogie
Grange-Verney
Marcelin

NOS FORMATIONS

Département de l'économie et du sport (DECS)
Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI)
www.vd.ch/agrilogie



SOMMAIRE

AGRILOGIE EN BREF	5
SYNOPTIQUE DES FORMATIONS DISPENSÉES	6
MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ARBORICULTURE	10
MÉTIERS DE LA VIGNE ET DU VIN	13
MÉTIERS DU CHEVAL	14
MÉTIERS DE L'INTENDANCE ET DE L'ÉCONOMIE FAMILIALE	15
MATURITÉ PROFESSIONNELLE	18
FILIÈRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	19
ORGANIGRAMME	20
CHARTRE QUALITÉ	21
ACCÈS ET RENSEIGNEMENTS	22





AGRILOGIE EN BREF

Agrilogie est un centre de compétences dispensant des formations professionnelles sur deux sites dans les domaines des métiers de la terre, des métiers du cheval, de l'intendance et de l'économie familiale. Agrilogie est la division formation du Service de l'agriculture et de la viticulture du canton de Vaud.

GRANGE-VERNEY, à Moudon

Le site de Grange-Verney bénéficie de 54 ha d'exploitations, utilisés pour l'enseignement sur le terrain. Il possède un réfectoire et un hébergement de 22 lits.

MARCELIN, à Morges

Le site de Marcelin possède 3 ha de surface arboricole, 7,5 ha de surface viticole et une cave de vinification, utilisés à des fins pédagogiques. Un réfectoire permet la restauration sur place.

CEMEF, à Morges (Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale)

Le CEMEF utilise les prestations d'un jardin pédagogique de 0.2 ha situé sur le site de Marcelin.



La formation initiale avec diplôme fédéral

Nom de la formation	Titre obtenu	Durée totale	Organisation de la formation (mode dual avec contrat d'apprentissage)	Spécialisation possible	Sites offrant la formation
Agropraticien-ne	AFP	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère}, 2^{ème} années : 1 jour cours/semaine (360 périodes/an) Cours inter-entreprises : 8 jours 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture (à Grange-Verney) Vinification, cultures spéciales (à Marcelin) 	<ul style="list-style-type: none"> Grange-Verney Marcelin
Agriculteur-trice	CFC	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} et 2^{ème} années : 1 jour cours/semaine (360 périodes/an) 3^{ème} année : 22 semaines consécutives en cours bloc (880 périodes/an) Cours inter-entreprises : 8 jours 	<ul style="list-style-type: none"> Production biologique 	<ul style="list-style-type: none"> Grange-Verney Marcelin
Agriculteur-trice art.32 OFPr	CFC	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> Cours préparatoire aux examens sur un an 280 heures de cours/ an 	<ul style="list-style-type: none"> Production biologique 	<ul style="list-style-type: none"> Grange-Verney
Viticulteur-trice	CFC	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années : 2 jours cours/semaine (540 périodes/an) Cours inter-entreprises : 8 jours 	<ul style="list-style-type: none"> Production biologique 	<ul style="list-style-type: none"> Marcelin
Caviste	CFC	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années : 2 jours cours/semaine (520 périodes/an) Cours inter-entreprises : 9 jours 		<ul style="list-style-type: none"> Marcelin
Gardien-ne de chevaux	AFP	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} et 2^{ème} années : 1 jour cours/semaine (360 périodes/an) Cours inter-entreprises : 6 jours 		<ul style="list-style-type: none"> Grange-Verney
Professionnel-le du cheval	CFC	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années : 1 jour cours/semaine (360 périodes/an) Cours inter-entreprises : 15 jours 	<ul style="list-style-type: none"> Soins aux chevaux Monte classique • Monte western Attelage • Chevaux d'allures Cavaliers de course 	<ul style="list-style-type: none"> Grange-Verney
Employé-e en intendance	AFP	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} et 2^{ème} années : 1 jour cours/semaine (360 périodes/an) Cours inter-entreprises : 8 jours 		<ul style="list-style-type: none"> Marcelin
Gestionnaire en intendance	CFC	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années : 1 jour cours/semaine (360 périodes/an) Cours inter-entreprises : 12 jours 		<ul style="list-style-type: none"> Marcelin
Gestionnaire en intendance art. 32 OFPr	CFC	1 an	<ul style="list-style-type: none"> Cours préparatoire aux examens sur un an 360 heures de cours/ an 		<ul style="list-style-type: none"> Marcelin

La formation initiale, avec certificat cantonal ou diplôme d'école

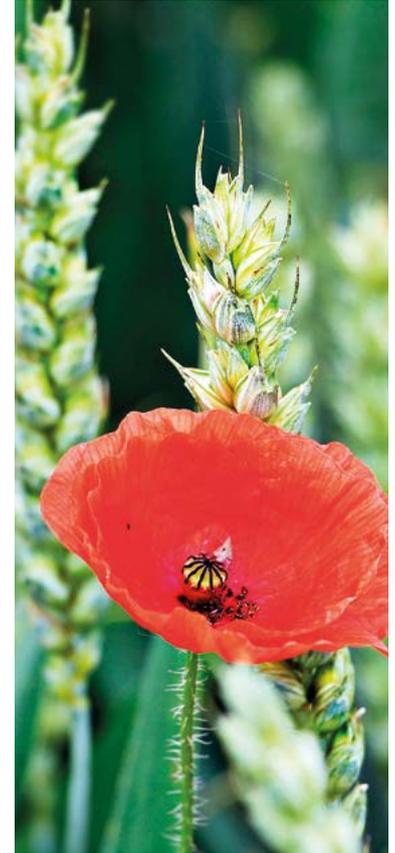


Nom de la formation	Titre obtenu	Organisation de la formation	Sites d'enseignement
Employé-e en économie familiale	CCC	<ul style="list-style-type: none"> 1j/sem pendant 1 an (360 périodes/an) 	<ul style="list-style-type: none"> Marcelin Grange-Verney
Formation de base en économie familiale pour des responsables d'un ménage privé art 32 OFPr ou formation continue	CCC	<ul style="list-style-type: none"> Formation modulaire 3 modules / 160 périodes de cours ou module à la carte 	<ul style="list-style-type: none"> Marcelin
Cours bloc (Marcelin/es) de connaissances en économie familiale	Diplôme d'école	<ul style="list-style-type: none"> Formation en école 750 périodes de cours / début septembre à fin janvier 	<ul style="list-style-type: none"> Marcelin
Formation en économie familiale et maternité	Diplôme d'école	<ul style="list-style-type: none"> Formation modulaire (formation complète de 7 modules, environ 350 périodes de cours, ou à la carte) 	<ul style="list-style-type: none"> Marcelin Grens-sur-Nyon



La formation supérieure et continue

Titre de la formation	Diplôme obtenu	Organisation de la formation	Sites d'enseignement
Maturité professionnelle Nature Paysage et Alimentation	Certificat de maturité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • 1'440 périodes de cours de mi-août à fin juin 	<ul style="list-style-type: none"> • Marcelin
Brevet fédéral d'agriculteur-trice	Brevet fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire, modules obligatoires et à option • Environ 400 périodes de cours, variable selon les modules choisis 	<ul style="list-style-type: none"> • Grange-Verney • Marcelin
Maîtrise fédérale d'agriculteur-trice	Diplôme fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire, modules obligatoires et un module à option • Environ 250 périodes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Grange-Verney • Marcelin
Cours selon l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD)	Attestation de suivi de cours OPD	<ul style="list-style-type: none"> • 280 périodes de cours sur un an 	<ul style="list-style-type: none"> • Grange-Verney
Patente cantonale d'arboriculture	Patente cantonale	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en salle et en verger • Environ 250 périodes de cours et de pratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Marcelin
Brevet fédéral d'apiculteur-trice	Brevet fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire, 3 week-ends par an (Ve, Sa, Di), sur 3 ans • Environ 300 périodes de cours, d'excursions et de pratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Marcelin et autres écoles romandes
Diplôme fédéral de paysanne	Diplôme fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire, modules pour cheffes d'entreprises agricoles • Environ 260 périodes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Grange-Verney • Marcelin
Brevet fédéral de paysanne	Brevet fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Modules obligatoires et à option • Environ 450 périodes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • CEMEF et autres écoles romandes
Patente cantonale en élaboration de produits fermiers	Patente cantonale	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire, 1.5 jour/semaine (Ve et Sa matin) sur 2 ans avec semaines de cours bloc • Environ 900 périodes de cours, ateliers et excursions 	<ul style="list-style-type: none"> • Grange-Verney
Patente cantonale de spécialisation en viticulture biologique	Patente cantonale	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire • Environ 350 périodes de cours et excursions 	<ul style="list-style-type: none"> • Marcelin
Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin	Brevet fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Formation modulaire, en salle et avec les chevaux, haut niveau équestre • Différentes orientations sont possibles (attelage, chevaux d'allure, chevaux de course, monte classique, monte western, soins et services) • Environ 240 périodes de cours et 240 périodes de pratique équestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Grange-Verney et terrain



NOS FORMATIONS

Métiers de l'agriculture et de l'arboriculture



AGROPRATICIEN-NE - AFP

L'agropraticien-ne participe aux différents travaux effectués dans une entreprise agricole. Selon l'orientation choisie, il collabore à l'élevage des animaux, plante et récolte des cultures (céréales, fourrages, fruits, légumes, etc.) ou s'occupe de la vigne et du raisin. Les agropraticiens-nes sont placés-ées sous la responsabilité de professionnels de l'agriculture. Leur travail est organisé en fonction du rythme des saisons et permet de vivre en étroite relation avec la nature.

AGRICULTEUR-TRICE - CFC

Les agriculteurs et agricultrices exercent une profession très variée. Ils vivent au contact de la nature, aiment s'occuper des plantes et des animaux et travailler avec des machines. L'essentiel de leurs travaux est rythmé par les saisons: semer et planter, cultiver, récolter et commercialiser. Certains détiennent des animaux, dont ils font l'engraissement et l'élevage. Dans leur métier, ils veillent à concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales.

La technique est indissociable de cette profession. Les agricultrices et les agriculteurs doivent s'intéresser à l'évolution de la mécanisation agricole. Certains professionnels choisissent de se spécialiser en agriculture biologique, qui répond à des règles spécifiques de production.

AGRICULTEUR-TRICE art. 32 OFPr - CFC

Agrilogie propose une formation en cours d'emploi destinée aux personnes désireuses de se présenter aux examens du CFC d'agriculteur/agricultrice selon l'Article 32 de l'Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle (OFPr). Cette offre de formation s'adresse aux personnes au bénéfice d'une expérience professionnelle de cinq ans dont trois ans en agriculture et qui, sur la base de l'art. 32 de OFPr, se présentent directement aux examens finaux du CFC, sans passer par l'apprentissage sous contrat. La vocation de cette formation en cours d'emploi est de faciliter la préparation aux examens des candidats au CFC d'agriculteur/agricultrice qui sont déjà indépendants.



BREVET FÉDÉRAL D'AGRICULTEUR-TRICE

Le brevet atteste des compétences dans la conduite et la gestion de l'exploitation agricole. Il est décerné au candidat qui a subi avec succès les examens de modules requis, les examens finaux et qui possède au minimum 24 mois de pratique agricole après l'obtention du CFC d'agriculteur-trice.

MAÎTRISE FÉDÉRALE D'AGRICULTEUR-TRICE

La maîtrise certifie les compétences stratégiques nécessaires au chef d'entreprise pour développer son entreprise. Pour obtenir la maîtrise, le candidat doit être titulaire du brevet, subir avec succès les examens de modules requis (5 modules sur 6, dont le module «Gestion et financement»), présenter et défendre un business plan, prouver 36 mois de pratique agricole après l'obtention du CFC et être âgé de 25 ans au moins. Le titulaire de la maîtrise est habilité à porter le titre de "maître agriculteur".

PATENTE CANTONALE D'ARBORICULTURE

Cette formation permet d'acquérir les compétences pour conduire et gérer un verger professionnel selon les principes de la production intégrée, afin de relever les futurs défis de la profession arboricole. Elle s'adresse aux professionnels de la terre et des métiers verts souhaitant se spécialiser dans la branche arboricole.





FORMATION SELON L'ORDONNANCE SUR LES PAIEMENTS DIRECTS (COURS OPD)

Cette formation permet d'obtenir des paiements directs. Elle est destinée aux personnes qui désirent reprendre une exploitation agricole et qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- être au bénéfice d'un premier CFC ou d'un titre jugé équivalent ;
- avoir au minimum 28 ans durant l'année où se déroule l'examen ;
- attester d'une pratique professionnelle agricole d'une année au moins sur une exploitation agricole reconnue pour l'obtention des paiements directs ;
- avoir suivi au moins 80% des cours.

Cette formation a lieu à Grange-Verney pour toute la Suisse romande. Deux spécialisations sont offertes (1 jour par semaine pendant 1 an), l'une en élevage et grandes cultures (a lieu chaque année) et l'autre en viticulture et grandes cultures (a lieu une année sur deux).



PATENTE CANTONALE EN ÉLABORATION DE PRODUITS FERMISERS

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre des recettes traditionnelles fermières au goût du jour, dans l'objectif d'augmenter la valeur ajoutée de la production agricole en répondant aux attentes des consommateurs. Elle touche à l'analyse sensorielle, à la réglementation, au marketing, à l'hygiène et comprend des modules de transformation des produits laitiers, carnés, des légumes, fruits et céréales.

COURS PRÉPARATOIRES AU BREVET FÉDÉRAL D'APICULTEUR

Cette formation permet aux apiculteurs d'acquérir les compétences nécessaires pour agir de manière exemplaire et innovante dans leur activité apicole.

Métiers de la vigne et du vin



VITICULTEUR-TRICE - CFC

Les viticulteurs et viticultrices produisent les raisins des divers cépages avec lesquels sera élaborée une riche palette de vins. La production de raisins de qualité nécessite un travail important et rigoureux: préparer le sol, planter, tailler la vigne, protéger les cultures des ravageurs et des maladies, gérer l'enherbement, attacher les sarments. Toutes ces étapes sont indispensables avant la récolte de raisins aptes à la vinification. Certaines exploitations vinifient tout ou partie de leur récolte, selon un long et complexe processus qui va de la mise en bouteille à la commercialisation.

Le travail du viticulteur, effectué en harmonie avec la nature, est très varié et fait souvent appel aux techniques modernes. Certains professionnels optent pour la viticulture biologique qui répond à des règles spécifiques de production.

PATENTE CANTONALE DE SPÉCIALISATION EN VITICULTURE BIOLOGIQUE

Cette formation s'adresse aux détenteurs d'un CFC de viticulteur ou de caviste

souhaitant acquérir les compétences pour reconvertir leur exploitation à la viticulture biologique. Elle couvre tous les aspects du cahier des charges de la viticulture biologique, permettant de relever les défis sur les plans agronomiques, commerciaux, économiques et environnementaux.

CAVISTE - CFC

Les cavistes élaborent à partir de raisins une palette variée de vins, de mousseux et d'autres spécialités. Ils travaillent avec des produits naturels et avec des technologies modernes. Apprécier la qualité du raisin, éliminer les rafles, presser, débourber, suivre les fermentations, élever le vin, analyser, déguster, mettre en bouteilles et commercialiser. Caviste est une profession variée qui fait appel au doigté et à la créativité. Le vin est un produit naturel noble nécessitant une attention particulière. Le caviste est simultanément rigoureux avec les règles d'hygiène et innovant dans la création de nouveaux produits.

Métiers du cheval



GARDIEN-NE DE CHEVAUX – AFP

Le/la gardien-ne de chevaux prodigue des soins aux chevaux de sport, de loisirs ou d'élevage et entretient les installations et les écuries.

PROFESSIONNEL-LE DU CHEVAL - CFC

Le/la professionnel-le du cheval prodigue des soins aux chevaux de sport, de loisirs ou d'élevage et entretient les installations et les écuries. Selon sa spécialisation, il/elle monte et entraîne les animaux, participe à des compétitions et dispense des leçons. Passionnés de chevaux, les professionnels des chevaux veillent à leur état de santé, signalent tout comportement anormal et les font travailler dans le respect de la loi sur la protection des animaux.



BREVET FÉDÉRAL DE SPÉCIALISTE DU DOMAINE ÉQUIN

Le brevet de spécialiste du domaine équin s'adresse en premier lieu à des praticiens titulaires d'un CFC de professionnel du cheval, impliqués dans la conduite d'une entreprise. Dans le rôle de propriétaire ou d'employé dirigeant d'une PME équestre, les professionnels du cheval avec brevet fédéral sont des experts de la formation de chevaux, cavaliers et attelers. Ils sont capables de former professionnellement et systématiquement les chevaux et les personnes dans ces disciplines.



Métiers de l'intendance et de l'économie familiale



EMPLOYÉ-E EN INTENDANCE - AFP

L'employé-e en intendance est chargé-e des activités d'entretien d'un ménage collectif (homes et institutions, établissements hospitaliers ou hôteliers). Il/elle exécute diverses tâches: entretien des locaux et du linge, préparation des aliments et des boissons, accueil et service, travaux administratifs et promotion de la santé.

GESTIONNAIRE EN INTENDANCE - CFC

Le/la gestionnaire en intendance conduit des activités d'entretien et de gestion dans un ménage collectif (homes et institutions, établissements hospitaliers ou hôteliers, crèches en première année seulement). Il/elle planifie, exécute ou supervise diverses tâches: entretien des locaux et du linge, préparation des aliments et des boissons, accueil et service, travaux administratifs et promotion de la santé. Le/la gestionnaire en intendance développe les compétences suivantes dans le travail quotidien :

- Agir en tenant compte de principes écologiques et économiques dans tous les domaines.

- Utiliser ses connaissances dans le domaine de la santé et des relations sociales.
- Posséder des aptitudes à communiquer et à travailler en équipe.
- Posséder de bonnes connaissances informatiques afin de fournir également un travail administratif qualifié.

GESTIONNAIRE EN INTENDANCE art. 32 OFPr – CFC

Pour les personnes au bénéfice d'une pratique professionnelle d'au moins 5 ans dans les domaines de l'intendance qui souhaitent faire reconnaître leurs compétences et obtenir le CFC de gestionnaire en intendance. Une demande d'admission à la procédure de qualification doit être déposée à la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire / certification professionnelle pour adultes du canton de domicile.



FORMATION EN ÉCONOMIE FAMILIALE ET MATERNITÉ – DIPLÔME D'ÉCOLE

Cette formation touche deux catégories de participantes :

- La mère accompagnée de son nourrisson ou la future mère qui souhaite optimiser son nouveau métier de maman au foyer sans perdre de temps lors des tâches incontournables imposées par la maternité ; ceci afin de mieux profiter de son enfant, de son couple et de sa liberté. L'enseignement est basé sur le savoir-faire indispensable face aux problèmes environnementaux.
- Les personnes souhaitant s'ouvrir à une nouvelle formation d'aide maternelle « AIMA », consistant à travailler en collaboration avec les sages-femmes à domicile pour aider les jeunes mamans dans leurs nouvelles tâches de mère au foyer.

FORMATION DE PAYSANNE

La formation de paysanne ne repose pas sur une formation initiale (CFC). Elle consiste en une formation supérieure comprenant deux niveaux de formation (degré tertiaire).

Cette formation se termine par l'examen professionnel (titre « paysanne avec brevet fédéral ») et l'examen professionnel supérieur (titre « paysanne diplômée »).

BREVET FÉDÉRAL DE PAYSANNE

Les titulaires du brevet fédéral de paysanne ont le profil professionnel suivant :

- Compétences pratiques et de gestion pour la conduite rationnelle et moderne du ménage et de l'exploitation agricole, dans le respect de l'environnement.
- Organisation et gestion de branches de production.
- Travail en partenariat dans le ménage et sur l'exploitation.
- Lien entre productrices et consommatrices.

DIPLÔME FÉDÉRAL DE PAYSANNE

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires en :

- Gestion de l'entreprise et du personnel.
- Conduite de l'entreprise en tenant compte du contexte familial, social, économique, écologique et politique.



EMPLOYÉ-E EN ECONOMIE FAMILIALE - CCC

La formation d'employé-e en économie familiale est destinée aux jeunes gens et jeunes filles qui sortent de scolarité obligatoire et qui sont en phase d'attente d'une formation, par exemple dans le domaine de la santé et du social ou qui simplement désirent acquérir des compétences dans le domaine de l'économie familiale et apprendre à tenir un ménage. La formation s'effectue dans un ménage privé, en ville ou à la campagne.

FORMATION DE BASE EN ÉCONOMIE FAMILIALE POUR DES RESPONSABLES D'UN MÉNAGE PRIVÉ – CCC

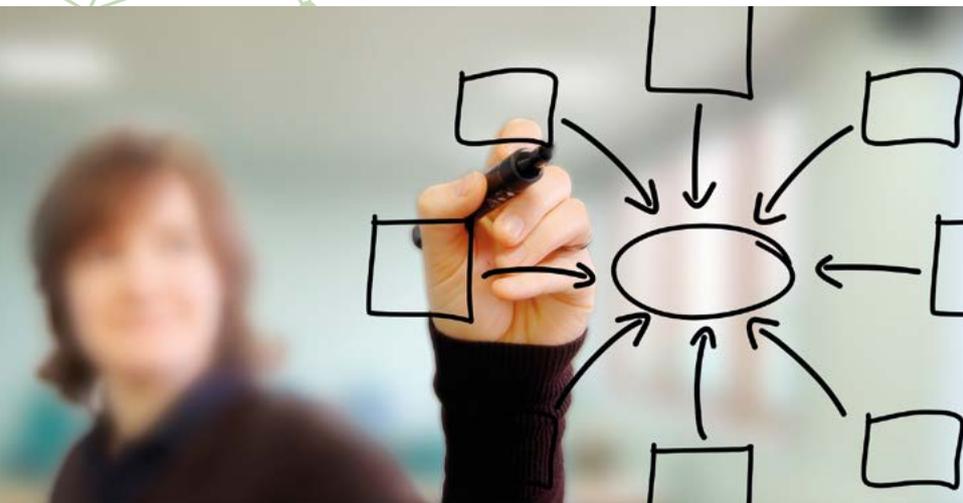
Cette formation est destinée aux personnes responsables d'un ménage privé, qui se préparent à l'obtention du certificat cantonal de capacité d'employé-e en économie familiale selon l'art.32 OFPr, ou à toute personne intéressée à titre personnel dans le cadre de sa formation continue.

COURS BLOC (MARCELIN-ES) DE CONNAISSANCES EN ÉCONOMIE FAMILIALE – DIPLOME D'ÉCOLE

La formation en économie familiale s'adresse à toute jeune personne (jeune femme ou jeune homme) souhaitant développer sa créativité, ses connaissances personnelles et générales, indispensables dans le quotidien, tout en s'ouvrant l'esprit pour découvrir les richesses de la vie communautaire.



La maturité professionnelle



MATURITÉ PROFESSIONNELLE NATURE PAYSAGE ET ALIMENTATION (MP-NPA)

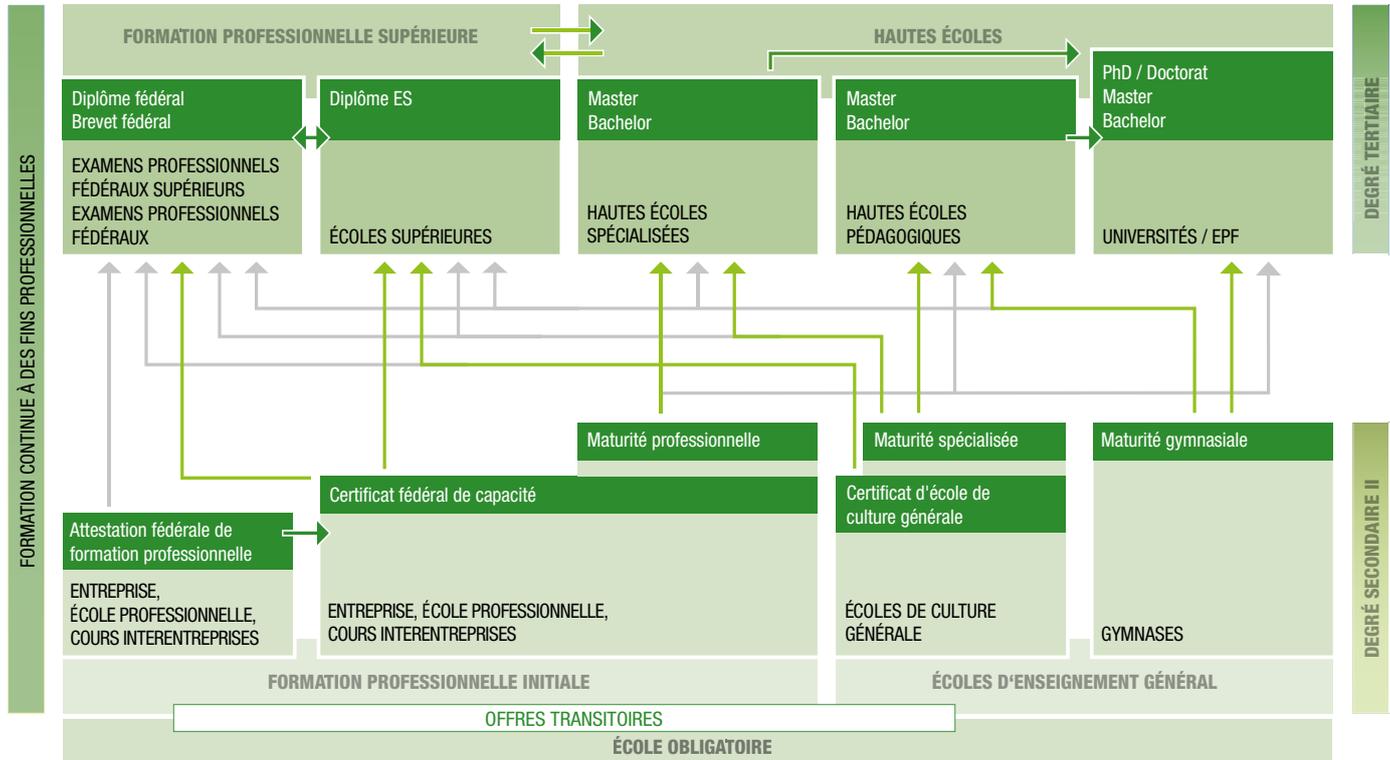
La maturité professionnelle Nature Paysage et Alimentation (MP-NPA) est ouverte aux titulaires d'un CFC ou d'un titre jugé équivalent. L'obtention de la MP-NPA ouvre l'accès aux Hautes Ecoles Spécialisée (HES) des métiers verts, de l'alimentation et du vin.

Le programme de formation de la MP-NPA :

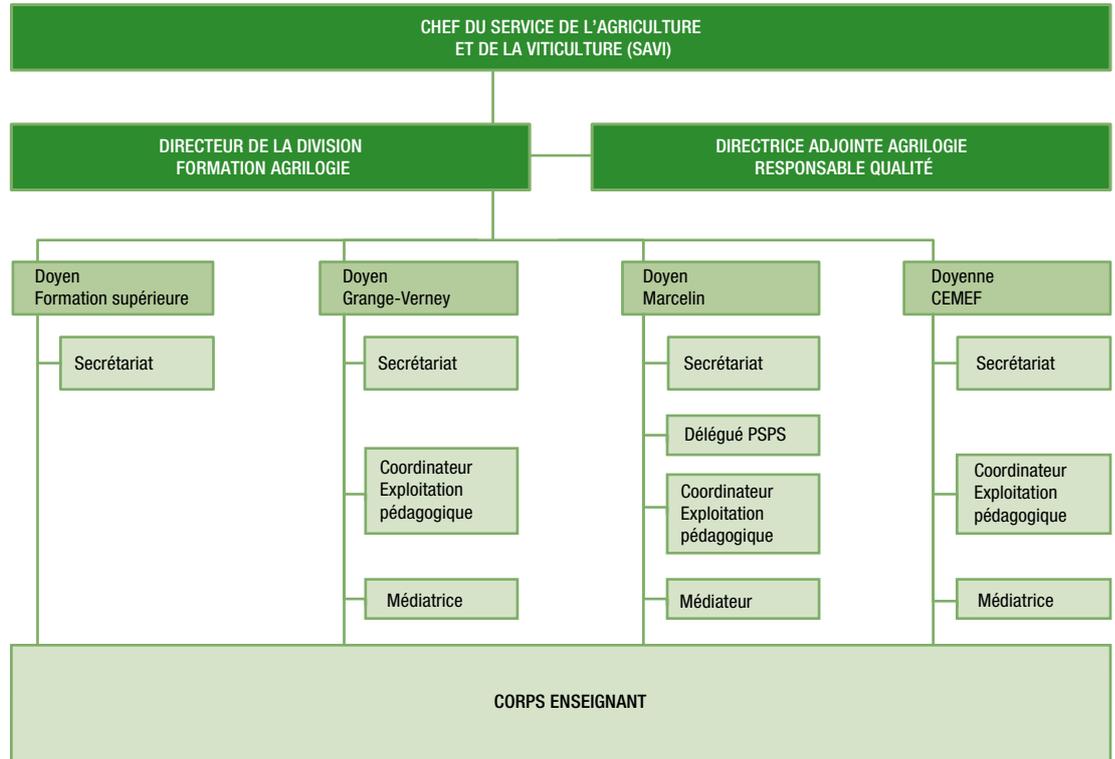
- comprend une formation générale dans les domaines des langues, des mathématiques, des sciences naturelles et humaines nécessaires à la fréquentation d'une école d'ingénieurs;
- développe la compréhension des rapports entre les facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels;
- encourage l'acquisition de qualifications essentielles par le développement de compétences personnelles telles que l'autonomie, le sens de l'abstraction, l'esprit de synthèse et la capacité à communiquer;
- élargit les connaissances générales des jeunes professionnels en vue de leur future activité.



LES FILIÈRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



NOTRE ORGANIGRAMME



NOTRE CHARTE QUALITÉ



Nous nous engageons à délivrer des formations innovantes de haute qualité pédagogique

- Nos élèves développent un fort esprit d'innovation en adéquation avec les besoins du marché.
- Nos élèves se distinguent par l'acquisition de compétences d'entrepreneurs.
- Notre enseignement est centré sur l'acquisition d'un esprit de service à l'égard du citoyen consommateur et consomm-acteur.
- Nos formations sont en parfaite adéquation avec les plans d'études cadres.
- Nos élèves participent activement à des projets pédagogiques sur nos exploitations.

Nous développons une culture exemplaire centrée sur nos étudiants

- La réussite et la satisfaction de nos étudiants sont nos premières priorités.
- Nous offrons un cadre d'études et disciplinaire rigoureux, maîtrisé, bienveillant et responsabilisant.
- Nous proposons un soutien aux élèves en difficulté, un encadrement prévention et santé.
- Nos enseignants sont des professionnels disposant de compétences avérées et pointues.
- Notre organisation administrative répond efficacement aux spécificités de chaque formation.

Nous impliquons et responsabilisons nos collaborateurs dans notre démarche qualité

- Nos cadres montrent l'exemple.
- Nos collaborateurs sont personnellement impliqués et participent à l'amélioration de la qualité.
- Nous suivons et contrôlons en continu notre progression grâce à des outils de gestion performants.
- Nous soutenons l'esprit d'initiative, les propositions d'amélioration et les attitudes exemplaires.

*Approuvée par
le Conseil de Direction
d'Agrilogie, à Morges,
le 26 septembre 2016*

Accès et plans

Agrilogie Grange-Verney

Ch. de Grange-Verney 2
CH - 1510 Moudon
T +41 21 557 98 98
grange.verney@vd.ch

Pour accéder au site de Grange-Verney

En transports publics :
Gare CFF de Moudon,
puis car postal, arrêt
Grange-Verney.
ou 15 minutes à pied
depuis la gare CFF.

Par la route :
Sortie de l'autoroute
Lausanne Vennes,
direction Epalinges
par la route de Berne,
direction Moudon.

Agrilogie Marcelin

Avenue de Marcelin 29
CH - 1110 Morges
T +41 21 557 92 50
marcelin.morges@vd.ch

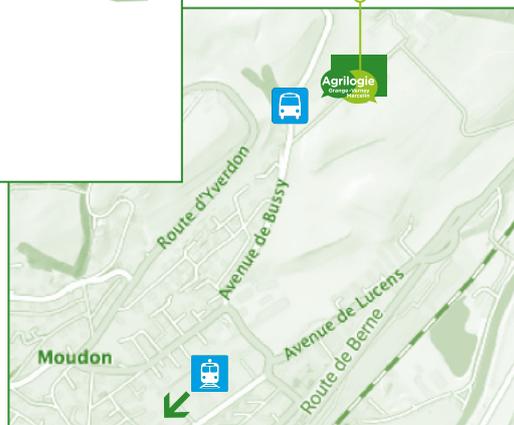
Pour accéder au site de Marcelin

En transports publics :
Gare CFF de Morges,
puis bus arrêt Marcelin
pour Agrilogie Marcelin,
ou arrêt Grasseys pour
Agrilogie CEMEF.
ou 15 minutes à pied
depuis la gare CFF sur
l'avenue de Marcelin.

Agrilogie CEMEF

Chemin de Grasseys 1
CH - 1110 Morges
T +41 21 557 90 90
cemef@vd.ch

Par la route : Sortie de
l'autoroute Morges,
par l'avenue de Marcelin.



Pour plus de renseignements



Département de l'économie et du sport (DECS)
Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI)
www.vd.ch/agrilogie

Conception : Nadia Zoppi



Unité de surveillance de l'apprentissage

Chemin de Grange-Verney 2
CH - 1510 Moudon
T +41 21 557 92 69
agri.apprentissage@vd.ch

Direction générale de l'enseignement postobligatoire

www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/dgep/

OrTraAgriAliForm

www.agri-job.ch

OrTra métiers liés au cheval

www.pferdeberufe.ch

OrTra Intendance Suisse

www.hauswirtschaft.ch

AMEFI

www.amefi.ch

AGORA

www.agora-romandie.ch



Agrilogie
Grange-Verney
Marcelin